

# Guide sur le libre accès

## Table des matières

1. Définition et caractéristiques du libre accès .....	3
2. Mythes du libre accès.....	8
3. Pourquoi publier en libre accès? .....	16
3.1. Crise des périodiques .....	16
3.2. Faciliter le travail des étudiants, des chercheurs et des enseignants .....	19
3.3. Meilleurs impacts en bibliométrie pour la communauté scientifique .....	20
3.4. Intervenants scientifiques et universités francophones en vedette .....	21
3.5. Faciliter le recrutement aux cycles supérieurs .....	21
3.6. Soutenir les pays en développement .....	22
3.7. Soulager le fardeau du matériel pédagogique .....	23
3.8. Pérennité de l'usage et la conservation des documents .....	24
3.9. Satisfaire aux exigences des organismes subventionnaires - Canada .....	25
3.10. Satisfaire aux exigences des organismes subventionnaires – Québec .....	27
3.11. Récapitulatif des avantages de publier en libre accès .....	28
4. Comment publier en libre accès.....	32
4.3. Voie verte.....	36
4.3.1. Depositum .....	37
4.4. Voies hybrides .....	40
4.4. Réseaux sociaux académiques .....	42
4.5. Voie noire.....	44
5. Creative Commons.....	47
6. Trouver des documents et des ressources en libre accès .....	51
7. Chronologies et avancées du libre accès.....	54
8. Services offerts par la bibliothèque pour le libre-accès .....	58
9. Glossaire .....	59

## **1. Définition et caractéristiques du libre accès**

### **1.1. Définition**

Il y a plusieurs définitions sur le libre accès pour la littérature scientifique. Une des plus citées est celle de l'[Initiative de Budapest pour l'accès ouvert](#), un des moments charnières dans l'histoire du libre accès. Voici un extrait de cette définition.

« Sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités. » (BOAI15, 2002)

Pour résumer :

- Accès gratuit à tous.
- Utilisation, partage et modification sans restrictions et dans le respect des lois.
- Nécessité de citations et d'attribution de paternité.

Par contre, le libre accès peut inclure des barrières comme la nécessité des auteurs de payer à l'éditeur un montant d'argent pour que son article soit en libre accès (Swan, 2013, p.17).

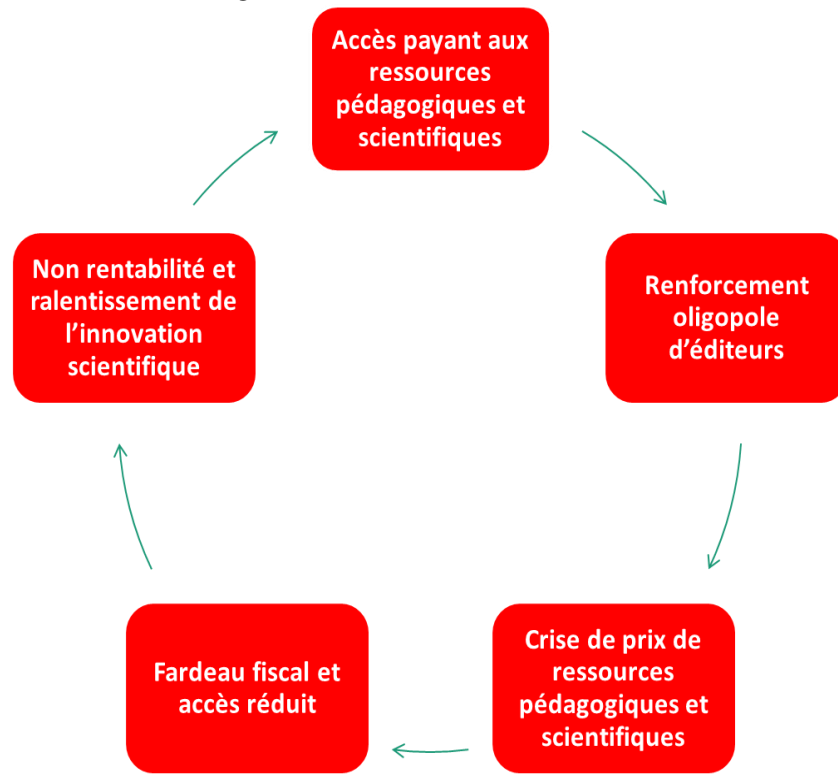
Aussi, il faut préciser qu'il y a des nuances entre deux types de libre accès :

- Libre accès sans restriction = aucune restriction dans la réutilisation.
- Libre accès gratuit = consultation et lecture gratuite avec possibilité des restrictions de réutilisation.

(Swan, 2013, p.17)

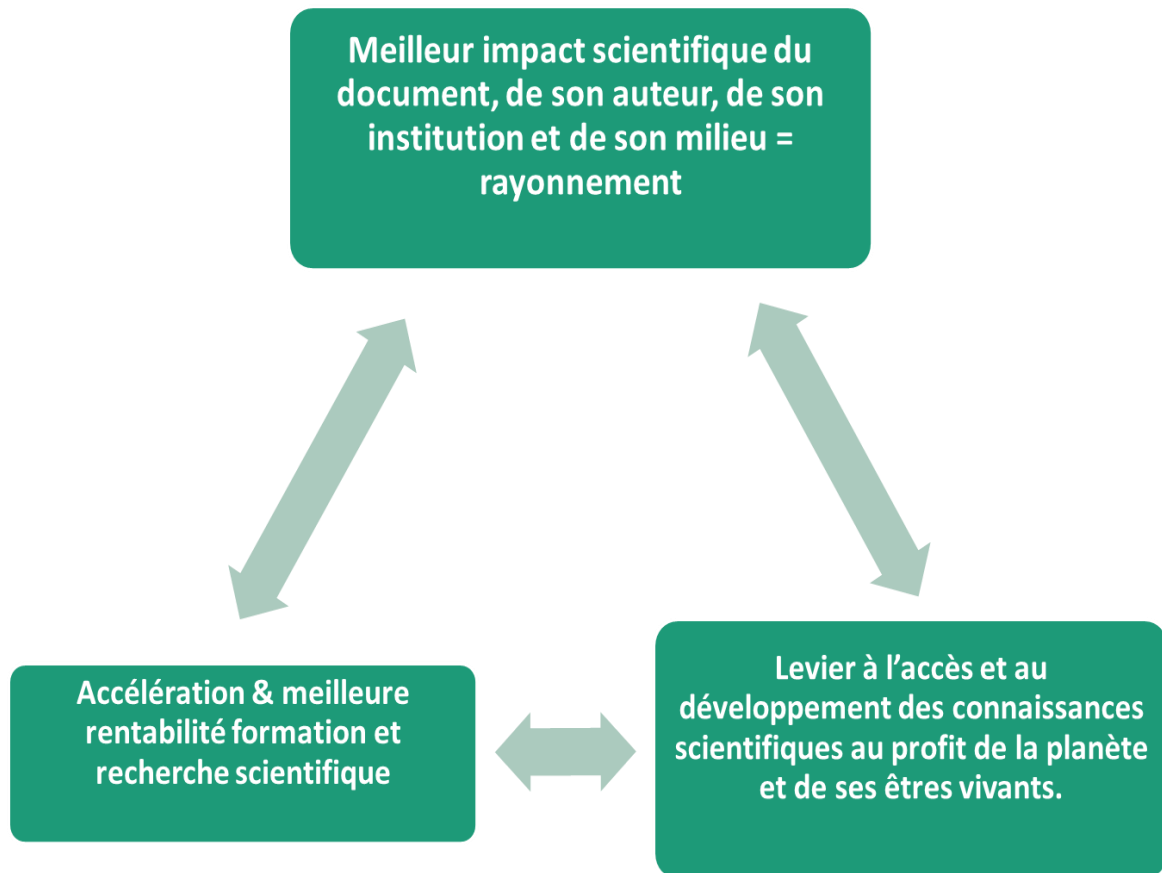
Ces caractéristiques englobent tous types de documents, dont les documents audiovisuels et les données de recherche. (Allaire & Levasseur, 2017)

## 1.2. Portrait de la situation Québec/International



Par le marché de l'accès payant aux ressources pédagogiques et scientifiques, un groupe restreint d'éditeurs va mieux se distinguer que le reste (profits plus élevés, fusions et propriétés en expansion). C'est le renforcement d'un oligopole d'éditeurs. Avec un plus gros contrôle du marché, ils peuvent monter les prix, souvent beaucoup trop. Les prix d'accès sont des fardeaux fiscaux et entraînent souvent des coupures dans les abonnements dans le but de respecter le budget. Ce phénomène ralentit l'innovation scientifique (via le partage de connaissances scientifiques) et le rend non rentable en fonction des fonds publics.

### 1.3. Les trois pierres angulaires des bénéfices du libre accès



#### **1.4. Initiatives concrètes sur le libre accès**

- Accélération de ces initiatives depuis les années 2000
- Dépôts d'archives ouvertes = conservation et pérennité usage (ex : Depositum à l'UQAT)
- Revues en libre accès selon diverses modalités
- Autres ressources électroniques en libre accès (ex : Wikipédia, Érudit)
- Politiques et résolutions d'organismes subventionnaires, des gouvernements et des instances académiques pour les publications en libre accès
- Licences Creative Commons
- Événements spéciaux, consortiums, associations, travaux et déclarations visant à faire pression en faveur du libre accès et à développer des ressources sur le libre accès (ex : Coalition Publi.ca)
- Sensibilisation et formation aux intervenants et agents du milieu académique pour dissimuler leurs craintes, apprendre à utiliser les ressources concernées et les convaincre à publier en libre accès (surtout dans les bibliothèques et les centres scientifiques).

### **Pour en savoir plus**

Swan, A. (2013). Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès. Paris (France) : ONUESC. Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002220/222085f.pdf>

Suber, P. [2016]. *Qu'est-ce que l'accès ouvert?* Marseille : OpenEdition Press. doi :10.4000/books.oep.1600

### **Sources**

Allaire, S., Levasseur, V. (2017). Le libre accès: une pratique de recherche incontournable au 21e siècle. [Présentation PowerPoint]. Université du Québec à Chicoutimi.

BOAI15. (2002). Read the Budapest Open Access Initiative. Repéré à <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>

Swan, A. (2013). Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès. Paris (France) : ONUESC. Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002220/222085f.pdf>

## **2. Mythes du libre accès**

Adaptés de (Suber, 2016, Chapitre 1, paragraphes 50-73)

### **2.1. Risques de baisse de qualité de la révision par les pairs**



- Les déclarations comme celle de Bethesda, Budapest et de Berlin tiennent en considération la conservation de la révision par les pairs.
- L'enjeu financier est minime dans ce cas puisque les pertes financières sont nulles pour les auteurs, les directeurs de publication et le comité de lecture qui ne sont pas payés par les éditeurs des revues.

(Ch.1, 50-53)

Image : <https://pixabay.com/fr/contr%C3%B4le-de-la-qualit%C3%A9-qualit%C3%A9-loupe-1257235/>



## 2.2. Risques de disparition et de spoliation du droit d'auteur



- Priorité aux articles scientifiques = non source de revenus.
- Libre accès pour les œuvres de domaine public.
- Libre accès avec obligatoirement l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.
- Meilleur contrôle de l'œuvre par l'auteur = conservation partielle des droits par l'auteur comme la diffusion à libre accès.

(Ch. 1, 54-60)

Image : <https://pxhere.com/fr/photo/949918>

### 2.3. Suppression des coûts de fonctionnement de la publication



- Toujours des frais associés (surtout le cycle de traitement et la diffusion du document).
- Les éditeurs trouvent des stratégies pour mieux assumer ces coûts puisque l'accès n'est plus payant = exemple de frais de publication en libre accès par les auteurs.

(Ch. 1, 57-58)

Image : <https://pxhere.com/fr/photo/880257>

## 2.4. Réduction de la liberté académique



- Le chercheur garde la liberté de choix de revue et d'éditeurs pour la soumission de ses travaux.
- Le chercheur peut toujours demander des exceptions ou de modifications de règlements à l'éditeur pour la publication en libre accès, surtout s'il est soumis à des conditions de publication en libre accès pour obtenir du financement par des organismes subventionnaires (nous verrons cela en détail plus loin).
- Le chercheur est libre de signer ou non un contrat pour un engagement avec un organisme subventionnaire de recherche. (Ch. 4, 17)

(Ch. 1, 61-62)

Image : <https://pixabay.com/fr/animaux-cat-bird-parrot-ara-cage-2107902/>

## 2.5. Risques d'assouplissement des règles sur le plagiat



- Les déclarations comme celle de Bethesda considèrent l'obligation d'attribuer la paternité d'un document à son auteur (BOAI15, 2002).
- Les traces de plagiat sont plus faciles à dépister à partir de la recherche sur Internet.
- Le plagiat reste toujours sévèrement puni selon les règlements et les codes éthiques d'organismes académiques et scientifiques.

(Ch. 1, 63-64)

Image : <https://pxhere.com/fr/photo/1230421>

## 2.6. Nuisance et boycott auprès des éditeurs conventionnels



- Le mouvement est d'abord destiné aux intérêts scientifiques.
- Les éditeurs s'adaptent à cette transition avec des concessions comme l'autorisation de l'accès ouvert sous demande (parfois avec embargo), l'achat d'articles à accès ouvert et des projets d'expérimentation du libre accès pour étudier les impacts de ce phénomène sur leurs périodiques respectifs.
- Le chercheur et son institution ne sont pas obligés de boycotter tel éditeur. Ce genre de décision est personnelle. Toutefois, des prix exorbitants d'abonnement peuvent entraîner les bibliothèques à couper dans des abonnements, une forme de boycott involontaire.
- Encore plusieurs chercheurs, lecteurs et universités publient et s'abonnent dans des revues à accès payant. On peut parler de la coexistence entre ces deux modèles.

(Ch.1, 65-68)

Image : <https://pixabay.com/fr/homme-d-affaires-l-homme-peur-3036181/>

## 2.7. L'accès ouvert est synonyme d'accès universel



- Il reste plusieurs barrières très difficiles à détruire.
- Les gouvernements peuvent appliquer des filtres d'information et de censure.
- La majorité de la littérature scientifique est en anglais et la traduction automatique reste imparfaite, ce qui peut compliquer l'analyse et l'interprétation d'informations chez les chercheurs ne maîtrisant pas l'anglais.
- Il y a encore beaucoup de lacunes à l'accès à l'information auprès des personnes en situation d'handicap (nécessité d'une lecture vocale automatisée pour les cas de problèmes visuels par exemple).
- Il y a des problèmes de connectivité (non accès à Internet ou connexion peu rapide) chez plusieurs personnes, particulièrement dans les pays en voie de développement (infrastructures électroniques et informatiques moins sophistiqués).

(Ch. 1, 71-72)

Image : <https://pxhere.com/fr/photo/686671>

## 2.8. L'accès ouvert de la science est destiné exclusivement aux scientifiques



- Les chercheurs scientifiques sont surtout ciblés par le libre accès pour l'avancement des connaissances.
- Le lobby de l'édition s'oppose à l'accès ouvert de documents scientifiques de niveau académiques qui ne sont pas du niveau du grand public. Il y aurait des risques d'interprétation et de publication d'articles ouverts qualifiés comme de junkscience. Mais le grand public peut s'intéresser à ces documents pour leurs fins personnelles comme sur la santé. Il resterait à donner des ateliers au grand public sur une bonne analyse et interprétation de documents. (Ch. 5, 49)
- C'est bien plus rapide et économique de mettre en libre accès sans système sélectif privant l'accès à ces documents au grand public.
- Nous avons vu qu'un accès ouvert est également pour tous les internautes.

(Ch. 1, 69-70)

Image : (Martine, 2018, <https://www.flickr.com/photos/39493003@N00/41267742261>)

### Sources

BOAI15. (2002). Read the Budapest Open Access Initiative. Repéré à <https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>

Suber, P. [2016]. *Qu'est-ce que l'accès ouvert?* Marseille : OpenEdition Press. doi :10.4000/books.oep.1600

### **3. Pourquoi publier en libre accès?**

#### **3.1. Crise des périodiques**

##### *3.1.1. Formation graduelle d'un oligopole d'éditeurs*

Avec l'essor du monde numérique et la compétition féroce, les éditeurs, détenus par des multinationales, ont tendance à se fusionner en des groupes puissants, à fonder des revues et acheter un nombre croissant de bases de données et de périodiques spécialisés en médecine et en sciences de la nature (NMS en anglais) et en sciences humaines et sociales (SSH en anglais).

Selon Larivière, les cinq éditeurs majeurs en NMS détiennent 53 % de la littérature scientifique en 2013, dont 47 % est détenu par Reed-Elsevier, Springer et Wiley & Blackwell. C'est un pourcentage similaire pour les SSH avec 51 % en 2013. Cependant, cela varie selon les disciplines : cette moyenne est très forte pour les sciences sociales (66%) et plus faible pour les sciences humaines (20%) et les arts (10%) dans lesquels la transition vers l'électronique passe moins vite, les connaissances évoluent plus lentement, et les livres et les journaux locaux sont privilégiés.

Plus ces entreprises détiennent le monopole, plus ils ont le contrôle sur le marché et se permettent de monter les prix pour engraisser des profits astronomiques (marges entre 30-40% en 2012-2013). Le tableau ci-dessous est très éloquent. Pire, les chercheurs ne reçoivent habituellement aucune rémunération lors de la publication de leurs articles.

(Explications selon Larivière et al., 2015)

<b>Tableau des revenus bruts et profits nets (en \$ CA) de quatre éditeurs académiques dominants</b>		
	<b>2017</b>	
<b>Éditeur</b>	<b>Revenus (\$ CA millions)</b>	<b>Profits (\$ CA millions)</b>
SAGE	2872	576
Informa (Taylor & Francis)	2936	640
John Wiley & Sons	2234	148
RELX	12284	2731

Sources pour les chiffres : SAGE Publications, 2018, p.121-122 ; Informa, 2018, p.64 ; John Wiley & Sons, 2018, p.18 ; RELX, 2018, p.8. Taux de change : Banque du Canada. (2018). Taux de change moyens annuels. Repéré à <https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/taux-de-change-moyens-annuels/>

Une stratégie de ces éditeurs consiste en l'édification de méga-ententes, c'est-à-dire un abonnement par forfait d'accès illimité à un ensemble de de périodiques d'un éditeur. Normalement, la bibliothèque voudrait sélectionner les ressources de l'ensemble des produits pour éviter d'acheter des ressources peu compatibles en fonction de leurs besoins, mais selon la méga-entente, c'est tout ou rien. (ABRC & Shearer, 2018)



### *3.1.2. Explosion des coûts d'abonnement aux périodiques et aux bases de données, au-delà du taux d'inflation*

Boulet pour les budgets de développement de collections :

- La bibliothèque de l'Université Laval a démontré qu'entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, la part du budget (acquisitions) pour les périodiques et les bases de données est passée de 75 % à 90 % dans le budget total de développement des collections (Bibliothèque Université Laval, 2018).

Faiblesse du dollar canadien face aux devises étrangères :

- La majorité des éditeurs et des fournisseurs commercent en devises américaines ou européennes (euro et livre sterling).
- Entre les 21 septembre 2017 et 2018, pour un dollar américain, il fallait déboursier en moyenne 1,28 dollars canadiens (Banque du Canada, 2018).
- Par exemple, pour l'achat d'une base de données pour 100 000 \$ US, la facture totale avec le taux de change pour une bibliothèque canadienne serait de 128 000 \$ CA, ce qui est très désavantageant.
- « Chaque fois que le dollar canadien perd 1¢, la Bibliothèque de l'Université Laval voit son pouvoir d'achat réduit de 100 000\$ » (Université Laval, 2018).

Les coupures budgétaires lors d'années difficiles et de compressions constituent la goutte qui fait déborder le vase.

- Par exemple, le budget pour les acquisitions de la bibliothèque de l'UQAT et du CAT a baissé en 2016, une année marquée par l'austérité, de 7,7% (378 200 \$ à 349 100 \$). (Bibliothèque UQAT-CAT, 2018)

Cette combinaison de facteurs entraîne un cocktail explosif qui peut faire très mal aux services offerts aux usagers de la bibliothèque. Voici l'exemple de l'Université de Montréal pour l'année budgétaire 2015-2016.

- Diminution du pouvoir d'achat de 26 % sur deux ans.
- Augmentation de 6-7 % du prix des périodiques.
- Pour le coût d'abonnements 2014-2015 (8 650 574 \$), 562 287 \$ et 519 034 \$ s'ajoutent pour respectivement l'absorption des coûts supplémentaires de la faiblesse du huard et pour l'inflation des prix des périodiques.

(Bibliothèques Université de Montréal, 2015)

- Plusieurs abonnements ont dû être résiliés comme à 2116 revues de Springer en 2016. (Bibliothèques Université de Montréal, 2016)

### 3.1.3. Libre accès - alternative à ces coûts

Face à cette crise de périodiques, le libre accès s'affiche comme une alternative pour une gestion saine des finances publiques et une meilleure rentabilité de la recherche scientifique selon ces fonds (Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012, p.4).

Pourquoi les fonds publics?

- Les fonds de recherche universitaire et les salaires des chercheurs sont payés des finances publiques, donc des impôts et des taxes.
- Avec les frais associés pour les périodiques et les bases de données, cela mène à un second ensemble de dépenses publiques exorbitantes.

(Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012, p.4).

Il y aura toujours un prix à payer pour les publications à libre accès, mais moindre.

- Pour leurs publications, les éditeurs assument des coûts de traitement, en ressources humaines, en infrastructures de services, en promotion, etc.
- Pour compenser ces dépenses, l'éditeur pourra demander à l'auteur de payer pour la publication en libre accès d'un article.
- Plusieurs études démontrent que selon les modèles de libre accès, le prix total des périodiques en libre accès est moins élevé que ceux en accès payant.
- Cependant, le prix varie selon les modèles de libre accès (total à hybride).
- Il n'y a pas vraiment de consensus scientifique pour des estimés précis des prix en libre accès selon les pays.
- Actuellement, plusieurs éditeurs travaillent pour viser de réduire les coûts de traitement de publications comme l'adoption des plateformes électroniques (ex : ARPHA) centralisant et simplifiant le traitement et la révision des textes.

(Tennant, 2016)

### 3.2. Faciliter le travail des étudiants, des chercheurs et des enseignants (Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012)



- Meilleure accessibilité et visibilité des documents académiques et de données scientifiques de qualité à analyser et évaluer pour les travaux et projets scientifiques.
- Faciliter la réappropriation de sa production scientifique.

### 3.3. Meilleurs impacts en bibliométrie pour la communauté scientifique

#### 3.3.1. Citations en hausse

Publier mes articles en libre accès augmente-t-il les chances à mon œuvre scientifique d'être davantage cité, lu et partagé? Telle est la problématique qui a préoccupé les spécialistes en bibliométrie. Trois points résument l'état actuel des recherches.

- Méthodologies très nombreuses et variables pouvant biaiser les résultats = aucun consensus scientifique sur une corrélation entre le statut de libre accès d'un article et l'augmentation du nombre de citations d'un article. (Craig et al., 2007 ; Davis & Walters, 2011)
- Indicateur privilégié = OACA (Open Access Citation Advantage) qui est le ration des moyennes de citations entre un sous-ensemble de publications en libre accès sur tout l'ensemble des publications.
- La majorité des études constatent une corrélation positive.
- L'OACA varie selon les disciplines (10% à 600%)

(Tennant et al., 2016)

Exemples de deux études importantes du corpus d'études :

1-Gargouri et al., 2010

- Test d'une hypothèse induisant que les documents en accès-libre publiés librement par les chercheurs seraient davantage cités que les documents publiés obligatoirement en libre accès.
- En fait, il n'y a pas de différences dans les avantages de citation dans les deux cas, mais ces deux types de publications en libre accès auraient plus de chances d'être cités que des documents à accès restreint et payant.
- La même équipe aurait réussi à établir cet avantage de citation indépendamment de certaines variables pouvant jouer sur l'impact de citation comme l'âge du document, le nombre de coauteurs, le pays de l'auteur et le Journal Impact Factor.
- De plus, plusieurs chercheurs ont tendance à publier en libre accès leurs articles les plus influents (Piwowar, 2018).

2-Piwowar et al., 2018

- Analyse du nombre d'articles en libre accès et leur ratio moyen de citations par rapport à la moyenne de citations selon diverses voies de libre accès.
- Les articles en libre accès publiés entre 2009 et 2015 auraient bénéficié d'environ 18% plus de citations que la moyenne de citations pour tous les articles, tous types (Piwowar et al., 2018, p.14).

Liste d'études sur cette problématique :

- [The open access citation advantage: list of studies until 2015](#)

### 3.4. Intervenants scientifiques et universités francophones en vedette

(Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012)

- Meilleure accessibilité = meilleure visibilité.
- Meilleur impact = meilleure performance scientifique (en indicateurs bibliométriques).
- Indicateurs de performance = arguments pour démontrer l'impact du candidat et de ses travaux auprès de la communauté scientifique afin de convaincre tel organisme à lui attribuer tel poste, subvention ou bourse.
- Rayonnement du chercheur et de son institution dans le monde scientifique en tant que représentant du monde académique francophone et québécois.

### 3.5. Faciliter le recrutement aux cycles supérieurs

(Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012)



En accédant plus facilement aux documents scientifiques, un étudiant intéressé peut mieux cerner les points d'intérêt, évaluer l'impact et la valeur scientifique, et comprendre les champs de recherche d'un professeur pouvant superviser des projets de mémoire et de thèse. Il disposera plus d'informations pour décider de passer à l'étape suivante, c'est-à-dire de s'inscrire aux cycles supérieurs sous la supervision de tel professeur. Un étudiant compétent et supervisé de plus équivaut à une expérience positive pour le curriculum vitae d'un professeur, à la formation d'un nouveau chercheur et à l'augmentation du rayonnement de l'université concernée dans le milieu scientifique.

Image : <https://pixabay.com/fr/portes-choix-choisir-ouverte-1767563/>

### 3.6. Soutenir les pays en développement

(Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012)



Dans les pays en développement, les universités et les institutions scientifiques jouissent souvent d'un financement moindre que dans les pays développés, dont dans l'accès aux périodiques payants, le soutien financier auprès de volontaires désireux de créer des périodiques locaux en libre accès et les dépôts d'archives ouvertes. Ces chercheurs sont hélas des cibles favorites aux attaques d'éditeurs prédateurs.

C'est pourquoi les partisans du libre accès dans les pays en développement s'organisent pour faire de la pression auprès des gouvernements et les divers intervenants (fournisseurs, universités, organismes scientifiques, etc.). Ils espèrent arriver à des réglementations, davantage de subventions et des mesures permettant un meilleur accès à la recherche scientifique.

Exemple : Delhi Declaration on Open Access (2018)

(Nobes, 2016 ; Schöpfel, 2017)

Image : <https://pixabay.com/fr/aventure-hauteur-escalade-montagne-1807524/>

### **3.7. Soulager le fardeau du matériel pédagogique**

(Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012)

#### *3.7.1. Manuels scolaires*

Ce sont des achats très coûteux pour les étudiants (dans les trois chiffres), dont plusieurs d'entre eux sont serrés financièrement. Selon une étude de Christina Hendricks, Stefan A. Reinsberg et Georg Rieger (2017, p.92) auprès d'un échantillon d'étudiants (environ 140-150 sur un peu plus que 800 étudiants) d'un cours d'introduction à la physique à l'Université de Colombie-Britannique, les étudiants peuvent prendre des décisions qui risquent de leur retarder la scolarité.

- Ne pas acheter le manuel en question (57%)
- S'inscrire à une autre section du cours (25%)
- Réduire la charge de cours (18%).

(Hendricks et al, 2017, p.92)

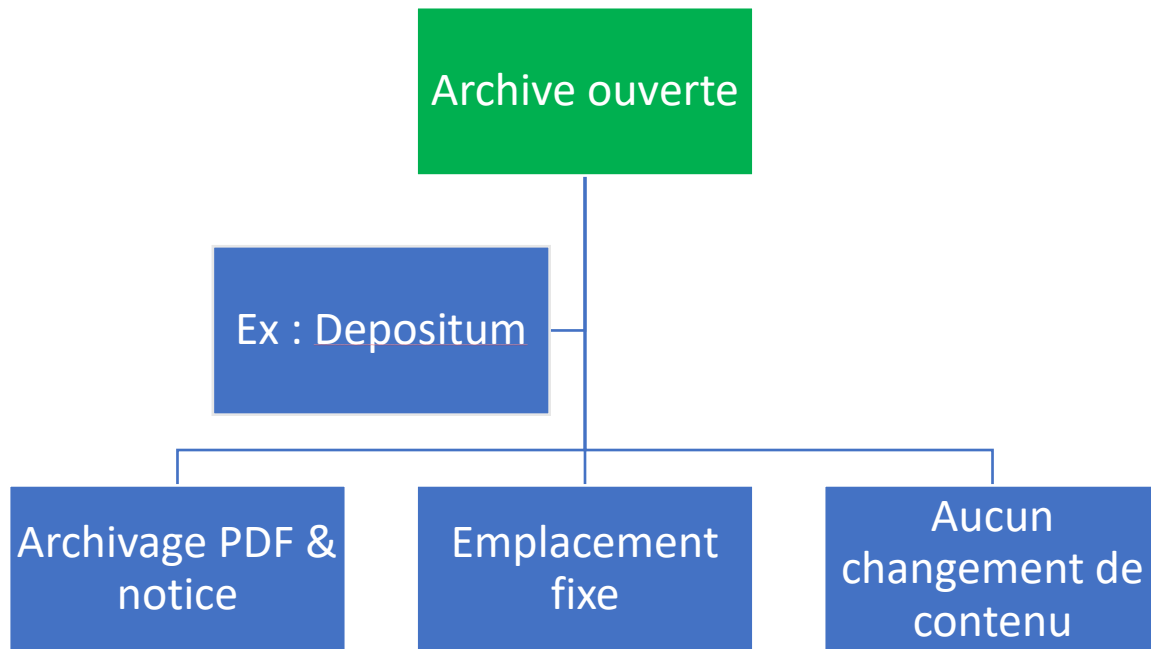
#### *3.7.2. Licences de copyright*

Pour leurs cours, les professeurs peuvent reproduire et diffuser des documents en totalité ou en partialité. Dans plusieurs cas, le copyright a des limites au niveau de la reproduction et la diffusion. Nous pouvons toujours demander la permission de reproduction et de diffusion à l'auteur, mais c'est assez compliqué et long s'il faut passer par plusieurs auteurs.

- Des agences de copyright comme Copibec et Access Copyright s'occupent de la gestion des droits d'auteur. Les établissements d'enseignement doivent passer par ces agences pour obtenir des licences de reproduction et de diffusion en échange de tarifs. Cela entre en contradiction avec le libre accès puisque les prix de ces licences (taux par étudiant) sont très élevés et constituent une ponction importante dans le budget des bibliothèques et des enseignants (ABRC, 2017, p.3-4 pour se donner une idée de tarifs).
- Par exemple, Access Copyright a proposé un projet de tarif à la commission du droit d'auteur du Canada pour les institutions postsecondaires et les années 2018 et 2020 (ABRC, 2017, p.1).
- Dans une lettre adressée à la commission du droit d'auteur du Canada, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada a contesté contre ce projet en exposant de nombreux griefs, dont les prix très élevés et des restrictions dans la reproduction et la diffusion d'œuvres du répertoire numérique d'Access Copyright (ABRC, 2017).

### 3.8. Pérennité de l'usage et la conservation des documents

Que se passe-t-il lorsqu'un chercheur dépose une copie de son article ou sa thèse dans un dépôt d'archives ouvertes?



(Sous-comité des bibliothèques CREPUQ, 2012)



### **3.9. Satisfaire aux exigences des organismes subventionnaires - Canada**

Au Canada, il existe la [Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#), adoptée par les organismes subventionnaires fédéraux :

- Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Selon cette politique, le bénéficiaire d'une subvention d'un des trois organismes concernés doit publier les articles en lien direct avec le projet subventionné, maximum 12 mois après la publication initiale en libre accès. Il existe deux options différentes pour cette démarche que vous pouvez combiner.

- Archivage du document dans un dépôt institutionnel et vérification des droits de publication à libre accès auprès des différents éditeurs.
- Publication en libre accès dans une revue.

(Gouvernement du Canada, 2016)

Répertoires de politiques et de résolutions d'autres organismes et institutions subventionnaires et scientifiques obligeant ou favorisant l'archivage et la publication en libre accès :

- ROARMAP (Registry of Open Access Repository Mandates and Policies)
- SHERPA/JULIET

### *3.9.1. État de la situation de la publication des articles scientifiques des projets subventionnés par les organismes subventionnaires au Canada*

Une étude très récente (Larivière & Sugimoto, 2018) remet les pendules à l'heure pour les obligations de publications en libre accès par les organismes subventionnaires. Au Canada, les organismes subventionnaires ont pris beaucoup de retard contrairement à d'autres organismes subventionnaires au monde, dont plusieurs qui dépassent les trois quarts de publications en libre accès (p.484) :

- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (21 % articles subventionnés en libre accès)
- Instituts de recherche en santé du Canada (55 % des articles de projets subventionnés en libre accès)
- Pourcentages de publications en libre accès variant selon les disciplines (ex : les plus forts sont dans les sciences de la santé et la médecine alors que les plus faibles sont en sciences sociales, chimie et génie).

Selon Larivière, les obligations pour la publication en libre accès (ex : lien URL certifiant le dépôt en libre accès, vérification du mode de publication par l'organisme subventionnaire en question et nécessité d'un dépôt immédiat dans une archive ouverte avant publication) et les infrastructures de soutien ont besoin d'être renforcées (particulièrement le financement des chercheurs pour payer les frais de publication).

(Larivière & Sugimoto, 2018), expliqué dans (Sauvé, 2018, 30 octobre)

### 3.10. Satisfaire aux exigences des organismes subventionnaires – Québec

#### 3.10.1. Fonds de recherche du Québec

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, les chercheurs, les étudiants et leurs institutions titulaires de bourses et de subventions des FRQ (Fonds de recherche du Québec) doivent respecter les exigences de sa [Politique de diffusion en libre accès](#).

FRQ concernées par la politique :

- Nature et technologies
- Santé
- Société et culture

Personnes concernées par la politique :

- « Tous les titulaires d'octroi des FRQ (bourse ou subvention).
- Tous les co-chercheurs et toutes les co-chercheuses au sein d'une équipe, d'un réseau, d'un regroupement, d'un centre ou d'un institut de recherche financé par les FRQ.
- Tous étudiants et toutes les étudiantes dont les activités de recherche sont rendues possibles, en tout ou en partie, par du financement provenant des FRQ. »

(FRQ, 2019 - [FAQ](#))

Toutes leurs publications (monographies, chapitres de livres, articles, etc.) révisées par les pairs doivent être mis en libre accès dans maximum 12 mois (dans l'immédiat si possible) suivant leur publication initiale. Deux options sont possibles et peuvent être combinées :

- Archivage du document dans un dépôt institutionnel ou disciplinaire et vérification des droits de publication à libre accès auprès des différents éditeurs.
- Publication en libre accès dans une revue. (Si vous optez pour ce choix, le FRQ recommande fortement d'archiver la copie en libre accès dans un dépôt d'archives ouvertes).

Autres clauses pour les personnes concernées par la politique :

- Il est la responsabilité de l'auteur de chercher une revue pour publier en libre accès et de vérifier les permissions d'auto-archivage selon telle version de document auprès de l'éditeur. Son établissement de recherche scientifique est responsable de le soutenir dans ces démarches.
- Les FRQ admettent les dépenses reliées aux frais de publication en libre accès selon les éditeurs ([pour en savoir plus](#)).
- Les FRQ encouragent la mise en libre accès de publications non révisés par les pairs (ex : conférences, actes de colloques, articles de vulgarisation, rapports de recherche, etc.).

(FRQ, 2019, 1<sup>er</sup> avril)

### 3.11. Récapitulatif des avantages de publier en libre accès

#### **Pour le chercheur et l'UQAT**

- valorisation et diffusion accrues de la recherche et renforcement du prestige de l'UQAT;
- meilleure visibilité des publications grâce à un accès gratuit et immédiat;
- outil de gestion intégré et centralisé;
- garantie de préservation à long terme de la production scientifique;
- participation active à un mouvement international permettant aux chercheurs de se réappropriier la diffusion de leur production scientifique;
- facteur d'impact accru pour les publications disponibles en libre accès sur Internet.

#### **Pour l'utilisateur**

- accès libre, gratuit et rapide à des publications scientifiques de qualité;
- possibilité de retrouver des publications ailleurs que sur Depositum, grâce au référencement sur les moteurs de recherche et méta-moteurs (Google, Google Scholar...);
- suivi de l'actualité scientifique (bouquinage, nouvelles publications, etc.).

## Sources

- ABRC. (2017). Établissements d'enseignement postsecondaires 2018-2020 – Projet de tarif des redevances à percevoir par Access Copyright pour la reproduction, la communication au public par télécommunication, et la mise à la disposition du public, au Canada, d'œuvres de son répertoire. Repéré à [http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2017/07/ABRC\\_objection\\_tarifAC\\_juil2017.pdf](http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2017/07/ABRC_objection_tarifAC_juil2017.pdf)
- ABRC., Shearer, K. (2018). Contre les coûts insoutenables des revues savantes - Un mémoire de l'ABRC. Repéré à [http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2018/02/CARL\\_Brief\\_Subscription\\_Costs\\_fr.pdf](http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2018/02/CARL_Brief_Subscription_Costs_fr.pdf)
- Banque du Canada. [2018]. Taux de change moyens annuels. Repéré à <https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/taux-de-change-moyens-annuels/>
- Banque du Canada. (2018, 21 septembre). Taux de change quotidiens – Dollar américain – 1 année (21 septembre 2017 – 20 septembre 2018). Repéré à <https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-de-change/taux-de-change-quotidiens/>
- Bibliothèque Université Laval. (2018). Opération de rationalisation des périodiques scientifiques - Les éditeurs et la réalité économique des bibliothèques universitaires: constat. Repéré à <https://www.bibl.ulaval.ca/rationalisation-periodiques-scientifiques/constat>
- Bibliothèque UQAT-CAT. (2018). Budgets d'acquisition documentaire de 2008 à 2017. Fichier interne.
- Bibliothèques Université de Montréal. (2015, 10 juin). Le point sur le budget des collections 2015-2016. *À propos des bibliothèques*. Repéré à <http://www.bib.umontreal.ca/communiques/20150610-DB-budget-collections-2015-2016.htm>
- Bibliothèques Université de Montréal. (2016, 6 mai). Annulation d'abonnements à 2 116 périodiques de l'éditeur Springer. *À propos des Bibliothèques*. Repéré à <http://www.bib.umontreal.ca/communiques/20160505-DC-annulation-springer.htm>
- Craig, I., et al. (2007). Do open access articles have greater citation impact? A critical review of the literature. *Journal of Informetrics*, 1(3), 239-248. doi:10.1016/j.joi.2007.04.001
- Davis, P. M., & Walters, W. H. (2011). The impact of free access to the scientific literature: a review of recent research. *Journal of Medical Library Association*, 99(3), 208-217. doi:10.3163/1536-5050.99.3.008
- FRQ. (2019). FAQ. Repéré à <http://www.frqs.gouv.qc.ca/science-ouverte>

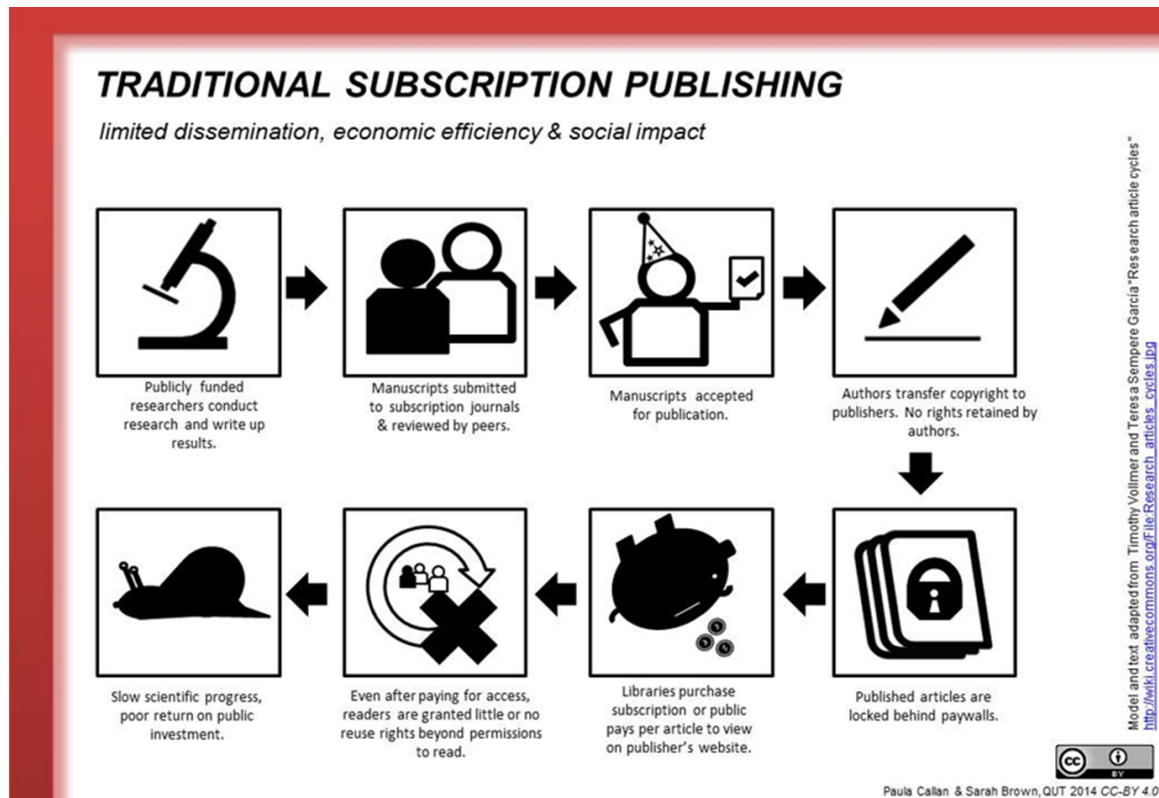
- FRQ. (2019, 1er avril). Politique de diffusion en libre accès des Fonds de recherche du Québec. Repéré à [http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/539200/POST\\_CA\\_2019\\_FR.pdf/fc8922e3-80ea-4b57-b33a-43c85e45cef7](http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/539200/POST_CA_2019_FR.pdf/fc8922e3-80ea-4b57-b33a-43c85e45cef7)
- Gargouri, Y., et al. (2010). Self-selected or mandated, open access increases citation impact for higher quality research. *PLoS One*, 5(10), e13636. doi:10.1371/journal.pone.0013636
- Gouvernement du Canada. [2016]. Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications. Repéré à [http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_F6765465.html](http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_F6765465.html)
- Hendricks, C., Reinsberg, S. A., & Rieger, G. W. (2017). The Adoption of an Open Textbook in a Large Physics Course: An Analysis of Cost, Outcomes, Use, and Perceptions. *The International Review of Research in Open and Distributed Learning*, 18(4). doi:10.19173/irrodl.v18i4.3006
- Informa. (2018). Annual Report and Financial Statements 2017. Repéré à [https://informa.com/Documents/Investor%20Relations/2018/2017\\_Informa\\_Annual\\_Report.pdf](https://informa.com/Documents/Investor%20Relations/2018/2017_Informa_Annual_Report.pdf)
- John Wiley & Sons. (2018). Annual Report 2017 - Form 10-K. United States Securities and Exchange Commission. Repéré à [http://www.annualreports.com/HostedData/AnnualReports/PDF/NYSE\\_JW-A\\_2017.pdf](http://www.annualreports.com/HostedData/AnnualReports/PDF/NYSE_JW-A_2017.pdf)
- Larivière, V., et al. (2015). The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era. *PLoS One*, 10(6), e0127502. doi: 10.1371/journal.pone.0127502
- Larivière, V., & Sugimoto, C. R. (2018). Do authors comply with mandates for open access? *Nature*, 562, 483-486. Repéré à <https://www.nature.com/magazine-assets/d41586-018-07101-w/d41586-018-07101-w.pdf>
- Nobes, A. (2016). Open Access plays a vital role in developing-country research communication. Repéré à <http://blog.inasp.info/open-access-plays-vital-role-developing-country-research-communication/>
- Piwowar, H., et al. (2018). The state of OA: a large-scale analysis of the prevalence and impact of Open Access articles. *PeerJ*, 6, e4375. doi:10.7717/peerj.4375
- RELX Group. (2018). Annual Reports and Financial Statements 2017. Repéré à <https://www.relx.com/~media/Files/R/RELX-Group/documents/reports/annual-reports/relx2017-annual-report.pdf>
- SAGE Publications. (2018). 2017 Annual Report. Repéré à <http://fr.zone-secure.net/11650/458628/#page=1>

- Sauvé, M.-R. (2018, 30 octobre). Libre accès aux articles scientifiques: le Canada traîne la patte! *udemnouvelles*. Repéré à [https://nouvelles.umontreal.ca/article/2018/10/30/libre-acces-aux-articles-scientifiques-le-canada-traîne-la-patte/?cHash=8d5c077155f47ba7c6346a46320e4b15&utm\\_source=Forum-24-09-2018&utm\\_campaign=4bc7a3a08a-Forum\\_20181101&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_6945b94221-4bc7a3a08a-331578553](https://nouvelles.umontreal.ca/article/2018/10/30/libre-acces-aux-articles-scientifiques-le-canada-traîne-la-patte/?cHash=8d5c077155f47ba7c6346a46320e4b15&utm_source=Forum-24-09-2018&utm_campaign=4bc7a3a08a-Forum_20181101&utm_medium=email&utm_term=0_6945b94221-4bc7a3a08a-331578553)
- Schöpfel, J. (2017). Open access to scientific information in emerging countries. *D-Lib Magazine*, 23(3-4). doi:10.1045/march2017-schopfel
- Sous-comité des bibliothèques CREPUQ. (2012). Le libre accès - Pour un développement durable de la communication savante. Repéré à <http://guides.bib.umontreal.ca/uploads/uploads/original/Libre-acces-presentation.pdf>
- Tennant, J. P. et al. (2016). The academic, economic and societal impacts of Open Access: an evidence-based review. *F1000Res*, 5, 632. doi:10.12688/f1000research.8460.3

#### 4. Comment publier en libre accès

Il y a plusieurs voies différentes de la publication scientifique avec leurs propres caractéristiques et nuances. Tellement autant qu'il y a des termes et au point qu'il n'y a pas de consensus de définitions sur les divers chemins du libre accès. Les proportions et les indicateurs bibliométriques de chaque voie diffèrent selon les études.

##### 4.1. Voie traditionnelle



Callan & Brown, 2014 - [https://aoasg.files.wordpress.com/2014/03/traditional\\_publishing-2.jpg](https://aoasg.files.wordpress.com/2014/03/traditional_publishing-2.jpg)

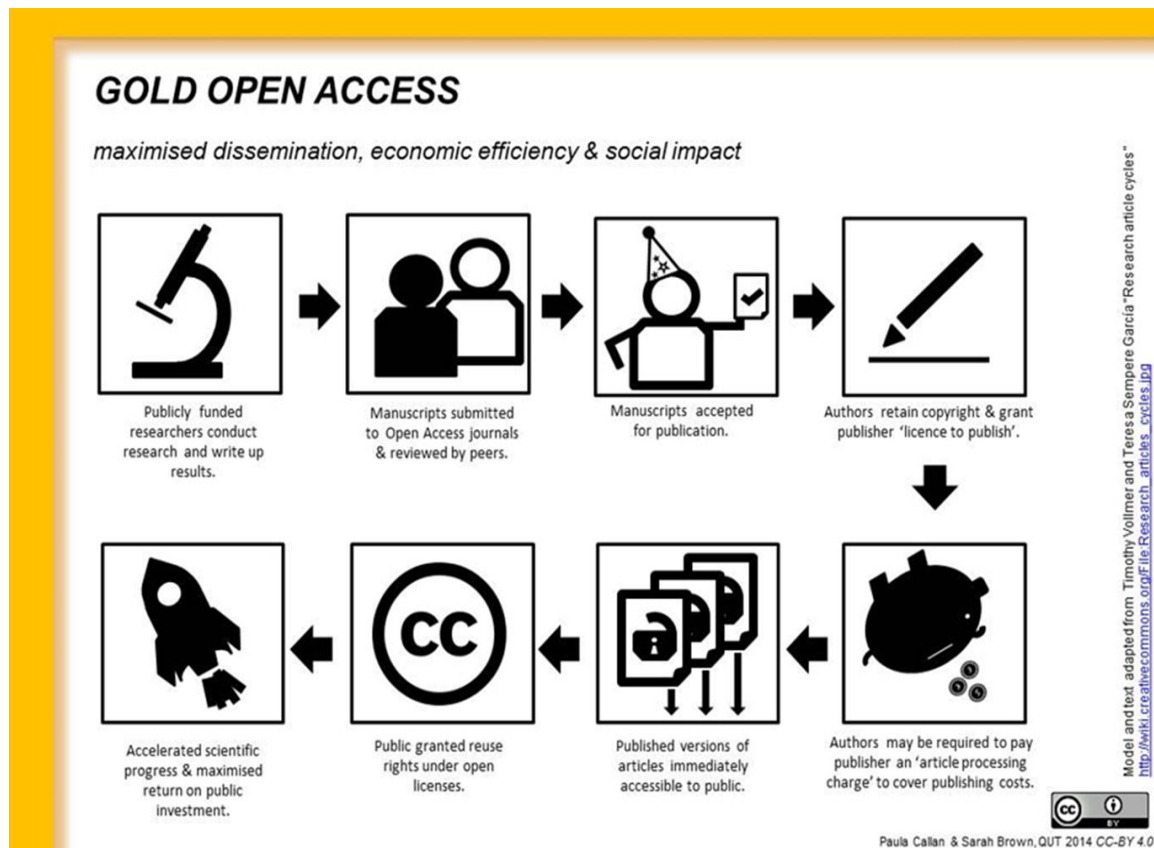
En résumé :

- Soumission d'articles dans des revues scientifiques à accès payant.
- Tous les droits sont transférés à l'éditeur.
- Très peu de droits de réutilisation au-delà de la lecture.
- Cela ralentit les démarches scientifiques.
- Moins rentable en fonction des fonds publics.



## 4.2. Voie dorée

(Explications dans Groupe de travail sur le libre accès, 2015 ; Couperin - Open Access France, 2018a ; Open Access Directory, 2018)



Callan & Brown, 2014 - [https://aoasg.files.wordpress.com/2013/12/gold\\_oa.jpg](https://aoasg.files.wordpress.com/2013/12/gold_oa.jpg)

### En résumé :

- Soumission d'articles dans des revues scientifiques à accès gratuit et libre (abonnement gratuit).
- L'auteur garde les droits alors que l'éditeur possède une licence de publication.
- L'auteur ou son institution peut payer des APC (article processing charges), des frais de traitement (montant très variable, mais souvent dispendieux).
- Le public peut avoir des droits de réutilisation assez larges dans la foulée des Creative Commons.
- Accélération de l'innovation et du développement des connaissances scientifiques.
- Meilleure rentabilité en fonction des fonds publics.

### *Choix d'une revue où publier*

Une option pour répondre aux exigences des attentes des organismes subventionnaires.

L'art de choisir la bonne revue ou le bon éditeur pour publier en libre accès (formation ultérieure).

- Éviter les éditeurs prédateurs (formation ultérieure)
- Connaître des indicateurs bibliométriques sur l'impact scientifique de telle revue ou éditeur (formation ultérieure).

En savoir plus : [guide sur le choix d'une revue où publier](#)

### *À propos des APC*

- Fonds d'auteur pour aider financièrement les chercheurs à assumer ces APC et savoir se fixer des limites sur le budget disponible à défrayer les APC : [ÉTS](#) ; [Concordia](#)
- Possibilité d'ententes entre universités et éditeurs pour une dispense ou une réduction des APC pour certaines revues : [McGill](#) ; [Stockholm](#)
- Possibilité d'autres frais que des APC :
  1. Abonnements sous une période déterminée ou définitive permettant la publication en libre accès.
  2. Subventionnement de la revue et la plateforme par des groupes de recherche
  3. Freenium : accès gratuit au document avec un accès payant à d'autres services comme les statistiques, le PDF de l'article, etc. Exemple
  4. Contributions financières par des souscriptions par des établissements de recherche.
  5. Financement participatif et levées de fonds.
  6. Revenus publicitaires.
  7. Vente en ligne d'autres produits.

Bibliographie sur des exemples de frais à payer pour la publication en libre accès et de fonds d'auteur (APC) :

Delhay, M., Lutz, J.F. (1<sup>er</sup> juillet 2017). « Mesurer les dépenses d'APC : méthodologie et étude de cas », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 11. DOI : 10.4000/rfsic.3238

Morrison, H. (2015). Open Access Article Processing Charges: DOAJ Survey May 2014, *Publications*, 3, p.1-16. doi:10.3390/publications3010001

Solomon, D. J. and Björk, B. (2012), Publication fees in open access publishing: Sources of funding and factors influencing choice of journal. *Journal of the American Society for Information Science and Technology banner*, 63, p.98-107. doi:[10.1002/asi.21660](https://doi.org/10.1002/asi.21660)

Waaajers, L. (2015). 'Open Access' or 'Open Excess'? : libraries at a crossroads, *Insights*, 28, 2, p.69-74, DOI: 10.1629/uksg.231

*Où trouver une revue en libre accès*

[DOAJ](#) (Directory of Open Access Journals) : Répertoire de revues en libre accès avec toutes les clauses de publication de chaque revue inventoriée.

[EZB](#) (Electronic Journals Library) : Ce répertoire couvre toutes les revues électroniques et indique clairement lesquelles qui sont en libre accès.

[JournalTOCs](#) : Table de contenus de revues scientifiques et académiques pour rester à l'affût des nouvelles parutions des revues indexées. Précisions des statuts de la revue (libre accès, hybride ou accès payant).

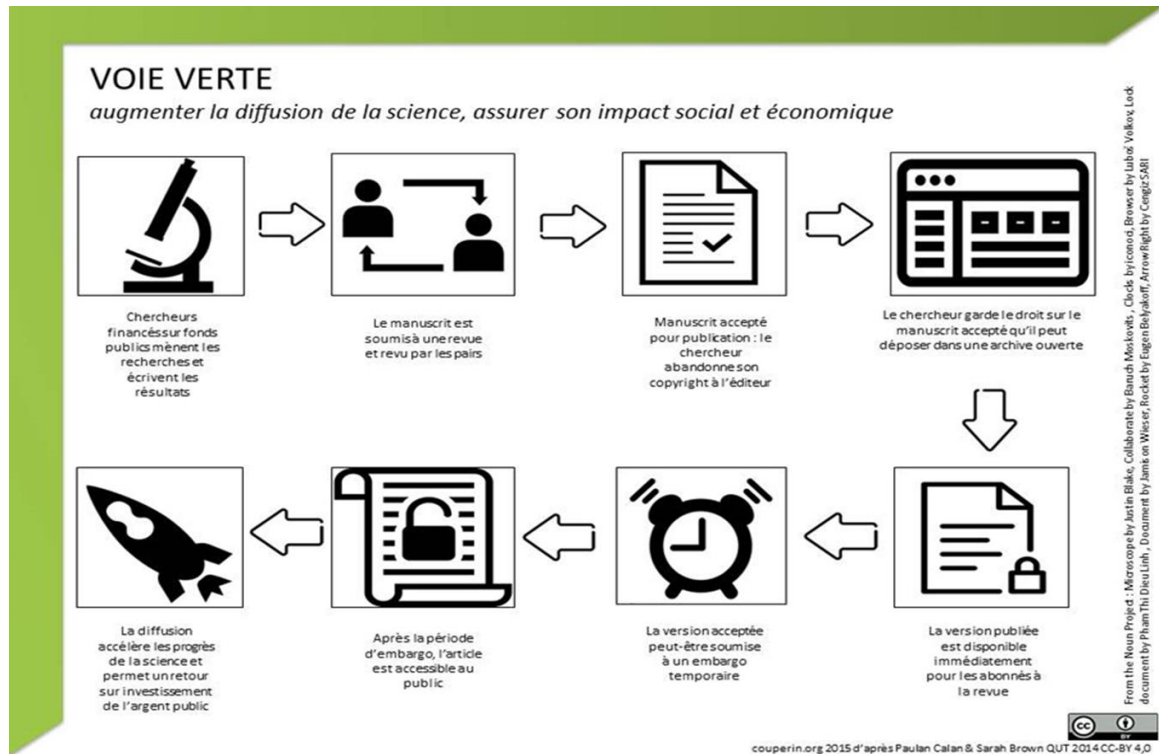
[JURN Directory](#) : Répertoire de revues en libre accès en arts, sciences humaines et sciences sociales.

[Mir@bel](#) : Répertoire de revues (libre accès ou non) en sciences humaines et sociales avec des liens vers leur texte intégral et les résumés.

[ROAD](#) (Directory of Open Access Scholarly Resources) : Répertoire de revues en libre accès selon une carte géographique.

### 4.3. Voie verte

Adapté et explications de (Allaire & Levasseur, 2017) ; (Groupe de travail sur le libre accès, 2015) ; (Couperin - Open Access France, 2018b)



Couperin, 2015 - <https://www.rnbnm.org/wp-content/uploads/2016/01/greenOA.jpg>

#### En résumé :

- Volonté de publier en libre accès des articles, des thèses, des livres, des documents audiovisuels ou d'autres types de documents sur un dépôt d'archives ouvertes.
- Archive ouverte = libre et gratuit d'accès pour tous.
- Première publication dans une revue payante et conservation par l'auteur du droit d'auto-archivage de cet article.
- Dépôt du document dans le dépôt d'ouverte de son choix selon les démarches et les politiques prises par l'institution régissant ledit dépôt institutionnel.
- Possibilité d'un embargo (jusqu'à 12 mois habituellement) selon les volontés de l'éditeur.
- Bénéfices sur l'innovation des connaissances et la rentabilité de celle-ci selon les fonds publics.
- À l'UQAT, notre dépôt d'archives ouvertes (dit dépôt institutionnel) est Depositum et administré par le personnel de la bibliothèque de l'UQAT.

### 4.3.1. Depositum

#### *Généralités*

Administration par le personnel de la bibliothèque.

Divers types de documents acceptés (surtouts créés dans le cadre de l'UQAT et du CAT)

- Thèses et mémoires (surtout de l'UQAT)
- Articles (de revues de l'université et du Cégep)
- Articles scientifiques (nous en recherchons)
- Rapports

Fonctions de recherche :

- Générale (barre en haut)
- Recherche avancée
- Bouquinage (par année, par programme et par auteur)

Comment déposer votre document sur Depositum :

- Post-publication ou la version de l'éditeur
- Format PDF
- Envoi à Marlène Grenier (depositum@uqat.ca)
- Informations bibliographiques pour aider à la description du document.
- Marlène s'occupera entièrement de la vérification des permissions, du traitement et du dépôt final.
- Marlène vous fera un suivi par courriel quand le dépôt sera réglé.
- Contact en cas de besoin d'informations ou de problème
- Entièrement gratuit de faire le dépôt!

*Travail avant le dépôt* (applicable pour les chercheurs et toute institution administrant un dépôt) :

Étape 1 - Vérification sur les permissions d'auto-archivage (pour un article scientifique) :

Types de permissions variés selon l'éditeur et la version à archiver

- Pre-print - version préliminaire avant la révision par les pairs (non accepté dans Depositum)
- Post-print – version finale (révisée par les pairs) soumise à l'éditeur
- Majorité des permissions d'auto-archivage = pre-print et postprint ---) versions à conserver dans la mesure du possible et avoir el réflexe de donner une copie du postprint final au bibliothécaire administrant le dépôt institutionnel.
  - [Comment retrouver vos post-print?](#)
- Version de l'éditeur (fichier PDF de l'éditeur publié avec la mise en page finale)
- Aucune version autorisée

Outils de vérification des permissions d'auto-archivage : bases de données sur les droits et les politiques de diffusion selon les revues et les éditeurs.

- SHERPA/ROMEO (échelle internationale)
- Héloïse (échelle francophone)

Alternatives en cas de recherche non concluante ou de données non fiables :

- Vérifier les permissions sur le site de l'éditeur ou du périodique.
- Consulter un intervenant travaillant pour l'éditeur ou le périodique.

Pour aider Marlène - Accords avec l'éditeur pour vous assurer de la conservation de tels droits d'auteur, dont celui de l'auto-archivage :

- Addenda de l'auteur canadien SPARC à l'accord de publication.
- Exemple de formulaire d'autorisation par l'éditeur pour une publication dans un dépôt (p.55).

## Étape 2 – Traitement et description des documents :

- Formulaire de métadonnées rempli par Marlène et différant selon les types de documents.
- Mécanisme de gestion d’embargo.

### *Autres informations importantes*

- Les documents dans Depositum sont moissonnés par Google Scholar et d’autres moteurs de recherche (ex : BASE et CORE)
- Nous ne possédons qu’un seul article sur Depositum. Bien loin de l’objectif (pour 2018) de la publication en libre accès de 50 % d’articles scientifiques, révisés par les pairs, des chercheurs du réseau de l’Université du Québec (mesuré à 38 % en 2018). (Papin, 2018, a.5)
- Nous recherchons donc activement des articles scientifiques à mettre sur Depositum.

### *Où trouver des archives ouvertes*

[OAD Disciplinary repositories](#) : Répertoires d’archives ouvertes disciplinaires.

[OpenDOAR](#) (Directory of Open Access Repositories) : Répertoires d’archives ouvertes.

[ROAR](#) (Registry of Open Access Repositories) : Répertoires d’archives ouvertes.

Explications sur la voie verte tirés de : (Allaire & Levasseur, 2017) ; (Groupe de travail sur le libre accès, 2015) ; (Couperin - Open Access France, 2018b)

## 4.4. Voies hybrides

### 4.4.1. Barrière mobile

(Hybrid moving-wall ou delayed open-access)

- Délais variables d'embargos avant la diffusion en libre accès.
- Actuellement, il y a un débat scientifique pour déterminer si cette option est véritablement du libre accès. Par exemple, Suber est dans le camp des non puisque la définition du BOAI consiste en un libre accès immédiat (Suber, 2012, 14 septembre).
- Cette voie est un compromis pour plusieurs éditeurs qui craignent de perdre des profits par la publication immédiate en libre accès d'articles, qui sont évidemment les plus demandés par les scientifiques. (Suber, 2007, 2 janvier) (Swan, 2013) (Suber, 2016)
- Plusieurs études ont été faites sur les statistiques sur les différentes périodes d'embargos et les indicateurs bibliométriques sur le libre accès. Par exemple, la très grande majorité d'articles ne dépasse pas 24 mois d'embargo (Laakso & Björk, 2013).

### 4.4.2. Hybride semi-ouvert

(Explications selon Suber, 2016)

- Sur un ensemble d'articles publiés dans une revue traditionnelle à accès payant, il est possible de publier des articles en libre accès dans ladite revue en échange de frais. Donc, un libre accès conditionnel à une barrière tarifaire.
- Si ces frais ne sont pas assumés, son article sera uniquement en accès payant ou en accès ouvert après une certaine période d'embargo.

### 4.4.3. Bronze

(Terme et explications par Piwowar et al., 2018)

- Articles non publiés dans des journaux entièrement en libre accès pour les lecteurs
- Articles hébergés dans les sites web d'éditeurs
- Articles accessibles gratuitement (permanent ou temporairement?)
- Licence floue ou absente = impossibilité d'aller au-delà du droit de lire l'article.



#### *4.4.4. Oppositions à la voie hybride*

Étant donné les barrières financières causées par les frais de publication en libre accès, plusieurs intervenants scientifiques et académiques ont entamé une croisade contre le libre accès hybride.

Un des meilleurs exemples consiste en le [Plan S](#) qui se lance comme objectif qu'en 2020, tous les articles scientifiques en Europe soient en libre accès total sans barrières financières pour les institutions académiques, les chercheurs et les étudiants (Coalition S, 2018). Certaines de ces résolutions portent sur l'arrêt total du financement de frais de publication ou APC, et le refus de tout embargo (Coalition S, 2018).

Des organismes subventionnaires importants comme Wellcome Trust ont rejoint la Coalition S qui applique le Plan S et ont intégré ces principes dans leur politique de libre accès (Stokstad, 2018 ; Wellcome Trust, 2018). Ce dossier évolue très rapidement avec l'implication de plus en plus d'intervenants.

#### 4.4. Réseaux sociaux académiques

(Explications selon Jamali 2017 ; Piwowar et al., 2018)

C'est de l'auto-archivage et du partage de documents sur des réseaux sociaux de types commercial comme ResearchGate et Academia. Ils ne sont pas toujours étiquetés comme du libre accès à cause de leur aspect commercial.

Cependant, ces réseaux ne vérifient pas les copyrights des documents, ce qui a entraîné des problèmes de diffusion illégale de documents et d'infractions aux droits d'auteurs. Voici plusieurs faits à souligner.

- Selon Jamali (2017, p.251-252), sur un échantillon aléatoire d'environ 500 articles sur ResearchGate (qui ont été vérifiés selon les caractéristiques comme exclure les articles non anglophones et sans texte intégral), 51,3% des articles ont été diffusés illégalement sur ResearchGate.
- Dans ces cas, les éditeurs peuvent demander le retrait de ces documents. En octobre 2017, ResearchGate a été visé par une poursuite par une coalition d'éditeurs comme Elsevier et l'American Chemical Society qui demandaient le retrait sur ResearchGate d'articles diffusés illégalement (Chawla, 2017, 6 octobre).
- Pourtant, après avoir vérifié les droits de diffusion sur Sherpa/Romeo, Jamali (2017, p. 252) a constaté que 88,3% des journaux publiant au moins un des articles de cet échantillon permettaient l'archivage d'une des trois versions du travail (prépublication, postpublication, PDF final de l'éditeur).
- Toujours selon Jamali (2017, p.248, 251), 78,3% des articles étaient diffusés dans une version de l'éditeur alors 97,5% des cas d'infraction étaient reliés avec la diffusion d'articles dans la version de l'éditeur.

La morale de l'histoire :

- Le partage de documents sur des réseaux sociaux peut être une idée intéressante pour avoir un meilleur impact au sein de la communauté scientifique et soutenir une meilleure circulation de connaissances pour leur avancement.
- Avant de passer à l'acte, il ne faut pas oublier de vérifier les droits et les permissions de diffusion. Je vous ai montré la base dans la section de la voie verte.
- ResearchGate a une part de la responsabilité sur ce dossier épineux et y doit apporter des correctifs comme un mécanisme d'avertissement en cas de partage illégal d'un article (selon Sherpa/Romeo) ou de signaler au membre que tel journal autorise l'archivage de telle version (Jamali, 2017, p.252).

Par contre, le dépôt dans Depositum représente plus d'avantages que celui sur Research Gate.

	<b>DEPOSITUM</b>	<b>RESEARCH GATE</b>
Conservation à long terme	oui	non
Modèle d'affaires	non lucratif	commercial (vente de données)
Veut avoir accès à votre carnet d'adresses	non	oui
Favorise l'accessibilité la plus large possible	oui	non
Envoie beaucoup de courriels	non	oui
Permet la mise en réseau des chercheurs de différents établissements	non	oui

(Fortney & Gonder, 2015)

#### **4.5. Voie noire**

(Terme et explications dans Piwowar et al., 2018 + Sci-Hub, 2019, 14 février)

Ce sont des sites diffusant gratuitement et illégalement des articles. Pour y arriver, ils piratent des bases de données d'éditeurs par l'extraction de données déjouant les péages d'accès des articles.

- Exemple de Sci-Hub : Fondé par Alexandra Elbakyan en 2011, Sci-Hub a pour mission d'éliminer les barrières au libre accès du savoir scientifique. Cette organisation et sa fondatrice ont eu plusieurs ennuis judiciaires aux États-Unis (poursuites de la part de grands éditeurs et fermeture de leurs sites). Sci-Hub est actuellement situé en Russie et à l'abri du système judiciaire américain.

*Mise en garde de la part de votre bibliothèque :*

De grâce, évitez d'utiliser des articles accessibles via Sci-Hub si vous ne voulez pas encourager le détournement illégal d'articles ou d'autres documents payants à l'origine. Cela vous mettra ainsi que votre institution d'enseignement ou de recherche à l'abri d'ennuis. Nous ne voulons pas attirer les foudres d'un fournisseur comme Elsevier ou EBSCO qui découvre par exemple qu'un grand nombre d'étudiants, de professeurs et de chercheurs de l'UQAT utilisent des versions illégales d'articles dont ils possèdent des droits.

## Sources

- Allaire, S., Levasseur, V. (2017). Le libre accès: une pratique de recherche incontournable au 21e siècle. [Présentation PowerPoint]. Université du Québec à Chicoutimi.
- Coalition S. (2018). Plan S – Feedback. Repéré à <https://www.coalition-s.org/feedback/>
- Chawla, D. S. (2018, 6 octobre). Publishers take ResearchGate to court, alleging massive copyright infringement. *Science*. Repéré à <http://www.sciencemag.org/news/2017/10/publishers-take-researchgate-court-alleging-massive-copyright-infringement> doi:doi:10.1126/science.aaq1560
- Couperin – Open Access France. [2018a]. Qu'est-ce l'OA? - La voie dorée. Repéré à <https://openaccess.couperin.org/la-voie-doree-2/>
- Couperin – Open Access France. [2018b]. Qu'est-ce que l'OA? - La voie verte. Repéré à <https://openaccess.couperin.org/la-voie-verte-2/>
- Fortney, K., & Gonder, J. (2015). A social networking site is not an open access repository [Home UC Open Access Policies Open Access Publishing @ UC Open Data Scholarly Publishing Resources Blog Help OFFICE OF SCHOLARLY COMMUNICATION UNIVERSITY OF CALIFORNIA]. *Office of Scholarly Communication*. Repéré à <http://osc.universityofcalifornia.edu/2015/12/a-social-networking-site-is-not-an-open-access-repository/>
- Groupe de travail sur le libre accès. (2015). *Accroître la diffusion des connaissances par l'augmentation de l'accès aux productions scientifiques des chercheurs*. Commission de l'enseignement et de la recherche - Université du Québec Repéré à <https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/rapportlibreacces.pdf>
- Jamali, H. R. (2017). Copyright compliance and infringement in ResearchGate full-text journal articles. *Scientometrics*, 112(1), 241-254. doi:10.1007/s11192-017-2291-4
- Laakso, M., & Björk, B.-C. (2013). Delayed open access: An overlooked high-impact category of openly available scientific literature. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 64(7), 1323-1329. doi:10.1002/asi.22856
- Open Acces Directory. [2018a]. OA journal business models. Repéré à [http://oad.simmons.edu/oadwiki/OA\\_journal\\_business\\_models](http://oad.simmons.edu/oadwiki/OA_journal_business_models)
- Piwowar, H., et al. (2018). The state of OA: a large-scale analysis of the prevalence and impact of Open Access articles. *PeerJ*, 6, e4375. doi:10.7717/peerj.4375
- Sci-Hub. (2019,14 février). Wikipédia. Repéré à <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sci-Hub>
- Stokstad, E. (2018, 5 novembre 2018). In win for open access, two major funders won't cover publishing in hybrid journals. *ScienceMag*. doi:10.1126/science.aav9422

Repéré à <https://www.sciencemag.org/news/2018/11/win-open-access-two-major-funders-wont-cover-publishing-hybrid-journals>

Suber, P. (2007, 2 janvier). Open access in 2006 *SPARC Open Access Newsletter* (105).  
Repéré à  
[https://dash.harvard.edu/bitstream/handle/1/4729246/suber\\_oa2006.htm?sequence=1](https://dash.harvard.edu/bitstream/handle/1/4729246/suber_oa2006.htm?sequence=1)

Suber, P. (2012, 14 septembre). Budapest Open Access Initiative: Frequently Asked Questions. Repéré à  
<https://legacy.earlham.edu/~peters/fos/boaifaq.htm#openaccess>

Swan, A. (2013). *Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès*. Paris (France) : ONUESC. Repéré à  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002220/222085f.pdf>

Wellcome Trust. (2018). Open Access Policy. Repéré à  
<https://wellcome.ac.uk/sites/default/files/wellcome-open-access-policy-2020.pdf>

## **5. Creative Commons**

Les Creative Commons (CC) sont une alternative pour le libre accès afin de garder le contrôle sur ses droits d'auteur. Cela consiste en l'attribution de licences, reconnues au niveau international, précisant les permissions à donner aux lecteurs sur l'utilisation de son œuvre (partage, modification et utilisation à but commercial). Assignées par l'auteur, les licences peuvent être résiliées ou modifiées n'importe quand. Cependant, si vous n'êtes pas détenteur de droits d'auteur de votre œuvre, avant d'attribuer officiellement une licence CC, je vous conseille fortement de négocier cette licence avec l'éditeur.

### **5.1. Types de licences Creative Commons**



(<https://licensebuttons.net/l/by/3.0/88x31.png>)

- Attribut de la paternité de l'œuvre au créateur (nom et lien vers la licence) en indiquant toute modification.
- Partage et adaptation possibles.
- À fins commerciales et non-commerciales.

(CC BY 4.0)



(<https://licensebuttons.net/l/by-sa/3.0/88x31.png>)

- Attribut de la paternité de l'œuvre au créateur (nom et lien vers la licence) en indiquant toute modification.
- Partage et adaptation possibles.
- Licence d'une adaptation identique à la licence de l'original (partage dans les mêmes conditions).
- À fins commerciales et non-commerciales.

(CC BY-SA 4.0)



(<https://licensebuttons.net/1/by-nd/3.0/88x31.png>)

- Attribut de la paternité de l'œuvre au créateur (nom et lien vers la licence) en indiquant toute modification.
- Partage possible.
- Aucune adaptation et modification permise (conservation de l'intégralité de l'œuvre).
- À fins commerciales et non-commerciales.

(CC BY-ND 4.0)



(<https://licensebuttons.net/1/by-nc/3.0/88x31.png>)

- Attribut de la paternité de l'œuvre au créateur (nom et lien vers la licence) en indiquant toute modification.
- Partage et adaptation possibles.
- À fins non-commerciales seulement.

(CC BY-NC 4.0)



(<https://licensebuttons.net/1/by-nc-sa/3.0/88x31.png>)

- Attribut de la paternité de l'œuvre au créateur (nom et lien vers la licence) en indiquant toute modification.
- Partage et adaptation possibles.
- Licence d'une adaptation identique à la licence de l'original (partage dans les mêmes conditions).
- À fins non-commerciales seulement.

(CC BY-NC-SA 4.0)





(<https://licensebuttons.net/l/by-nc-nd/3.0/88x31.png>)

- Attribut de la paternité de l'œuvre au créateur (nom et lien vers la licence) en indiquant toute modification.
- Partage possible.
- Aucune adaptation et modification permise (conservation de l'intégralité de l'œuvre).
- À fins non-commerciales seulement.

(CC BY-NC-ND 4.0)



(<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:CC-Zero-badge.svg>)

Pour libérer son œuvre « des restrictions des droits d'auteurs » (Creative Commons, 2017 - <https://creativecommons.org/choose/mark/>).

(CC.0)



(<https://i.creativecommons.org/p/mark/1.0/88x31.png>)

Non recommandé pour les œuvres dont le traitement juridique en faveur du domaine public est différent selon les pays et les lois.

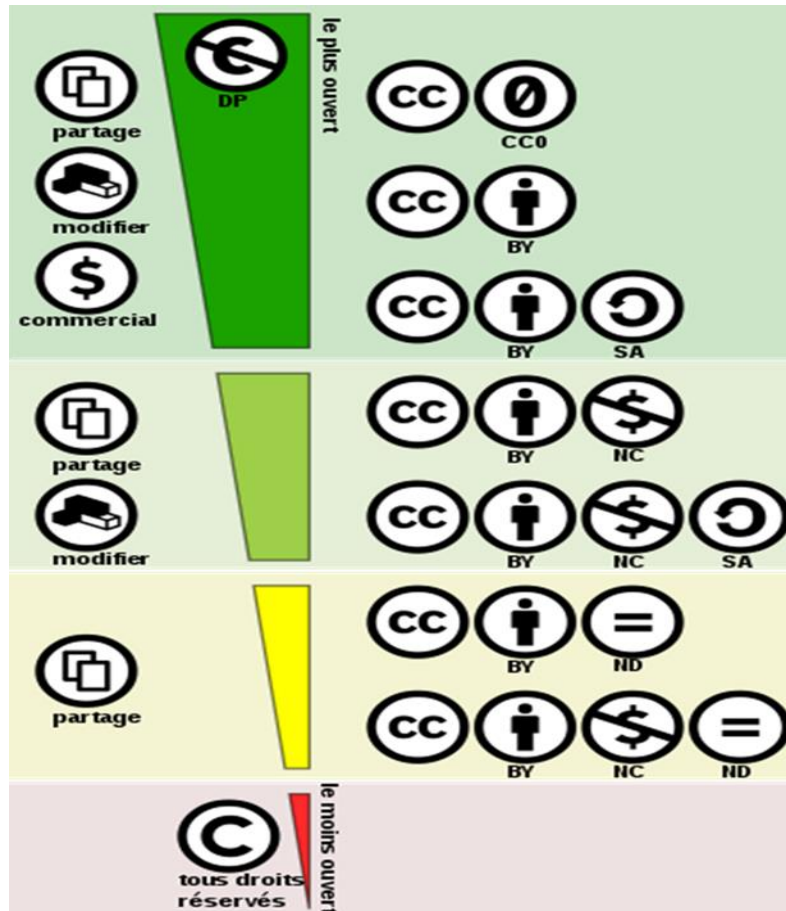
<https://creativecommons.org/choose/mark/>

<https://creativecommons.org/share-your-work/public-domain/pdm/>

(Marque du Domaine Public 1.0)

## 5.2. Spectre des licences Creative Commons

Pour résumer la sous-section en haut, je vous invite à étudier le schéma sur le spectre des licences CC selon le niveau de libre accès (les plus permissifs engloberont la possibilité de partage, de modification et d'utilisation à but lucratif).



(Villeneuve, 2017 -

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Creative\\_commons\\_license\\_spectrum\\_fr.svg?u=selang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Creative_commons_license_spectrum_fr.svg?u=selang=fr) - CC BY-SA 4.0)

**Pour en savoir plus :** Creative Commons

**Sources :**

Creative Commons. [2018]. À propos des licences. Repéré à <https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr>

## **6. Trouver des documents et des ressources en libre accès**

### **Outils de recherche et bases de données de publications et de ressources scientifiques en libre accès (utilisation gratuite)**

Outils généraux et multidisciplinaires :

[Bielefeld Academic Search Engine \(BASE\)](#) : Documents scientifiques en libre accès.

[COnnecting REpositories \(CORE\)](#) : Publications scientifiques en libre accès, particulièrement les archives ouvertes. Moissonnage par texte intégral.

[Google Scholar](#) : Possibilité de trouver des documents scientifiques en libre accès. Hyperliens vers des articles ayant cité le document recherché et informations sur l'impact de citations du document.

[JURN](#) : Ressources et documents scientifiques en libre accès. Deux onglets : un pour la recherche dans les journaux en libre accès ; un dans la recherche dans les archives ouvertes.

[OAISTER](#) : Ressources et documents scientifiques en libre accès, particulièrement les archives ouvertes. Recherche connectée avec WorldCat.

[Scilit](#) : Documents scientifiques en libre accès (accès si possible au texte intégral).

Outils généraux et multidisciplinaires avec des services spécifiques aux chercheurs :

[BizNar](#) : Documents scientifiques en libre accès et utilisant une recherche fédérée auprès de quelques centaines de bases de données scientifiques.

[Digital Commons Network](#) : Réseau de partage de documents scientifiques en libre accès. Recherche spécialisée selon un furetage par disciplines et sous-branches.

[Microsoft Academic](#) : Ressources et documents en libre accès. Inclut des options supplémentaires : recherche sémantique (décomposition automatique d'un sujet complexe) ; suivi de l'actualité scientifique, des tendances scientifiques et des indicateurs bibliométriques d'auteurs, de sujets, de publications et d'institutions.

[OpenEdition Search](#) : Documents scientifiques en libre accès sur quatre plateformes dont OpenEdition Journals et OpenEdition Books.

[Open Knowledge Maps](#) : Base de données permettant de cartographier les articles scientifiques (une grande partie en libre accès) selon des sujets et des concepts.

[Science Research.com](http://ScienceResearch.com) : Documents scientifiques en libre accès et utilisant une recherche fédérée auprès de quelques centaines de bases de données scientifiques.

[Unpaywall](#) : Une base de données de documents scientifiques (moissonnage d'archives ouvertes et de revues en libre accès) à intégrer dans son ordinateur par une application. Cette API est capable de retracer s'il y a une copie en libre accès d'un document recherché dans une base de données.

[WorldWideScience.org](http://WorldWideScience.org) (The Global Science Gateway) : Documents scientifiques en libre accès et utilisant une recherche fédérée auprès de plusieurs bases de données scientifiques.

Outils généraux et multidisciplinaires selon des zones linguistique ou géopolitique :

[Érudit](#) : Documents en libre accès en sciences humaines et sociales principalement dans le monde culturel et scientifique francophone (revues, thèses, rapports, livres, etc.).

[OpenAire](#) : Moteur de recherche et base de données sur les publications, de logiciels et de données de recherche en libre accès en Europe. Offre aussi un dépôt d'archives ouvertes et des applications pour trouver des données de recherche non trouvés dans OpenAire.

[Persée](#) : Documents en libre accès en sciences humaines et sociales principalement dans le monde culturel et scientifique francophone (revues, actes de colloque, archives, etc.).

[Portal de portales, Latindex](#) : Documents et les ressources en libre accès dans les langues espagnole et portugaise (Amérique latine, Caraïbes et péninsule ibérique).

Outils généraux et multidisciplinaires selon un type de format et de document (y compris le matériel pédagogique) :

[CCSearch](#) : Documents audiovisuels en libre accès (avec licence CC).

[Class Central](#) : Base de données de cours en ligne de niveau universitaire payants ou gratuits.

[DOAB](#) (Directory of Open Access Books) : Livres scientifiques et académiques en libre accès.

[EBooks libres & gratuits](#): Bibliothèque numérique de livres, surtout du domaine public.

[EDX](#) : Plateforme de cours en ligne de niveau universitaire, payants ou gratuits à tous selon diverses disciplines.

[FMA](#) (Free Music Archive) : Base de données d'enregistrements musicaux en libre accès.

[FreeFull PDF](#) : Documents en libre accès donnant accès à leur fichier PDF (multidisciplinaire et recherche connectée sur Google).

[Khan Academy](#) : Plateforme de cours en ligne francophones et anglophones gratuits à tous selon diverses disciplines et niveaux.

[Livres pour tous](#) : Bibliothèque numérique de livres en français et de divers sujets et disciplines.

[MOOC Francophone](#) : Base de données de cours en ligne francophones et gratuits à tous.

[OAPEN Online Library](#) : Livres scientifiques et académiques en libre accès.

[OATD \(Open Access Theses and Dissertations\)](#) : Travaux, thèses et les mémoires académiques en libre accès.

[Paperity](#) : Articles et revues académiques et scientifiques en libre accès (via un mécanisme d'agrégateur permettant la veille et l'indexation de nouvelles parutions).

[Project Gutenberg](#) : Bibliothèque numérique de livres, surtout du domaine public.

[Udacity](#) : Plateforme de cours en ligne de niveau universitaire, payants ou gratuits à tous selon diverses disciplines.

#### Outils disciplinaires :

[ARXIV](#) : Documents scientifiques prépubliés en libre accès des sciences pures, de la nature et de santé.

[CiteSeerX](#) : Documents en libre accès, surtout en sciences de l'information et de l'informatique. Inclut des services spécifiques dans l'indexation des citations et la désambiguïsation des noms des auteurs.

[ECONBIZ](#) : Documents et ressources en libre accès sur les sciences économiques et de gestion.

[IDEAS](#) : Documents et ressources en libre accès en sciences économiques (surtout des archives ouvertes).

[ISIDORE](#) : Documents et ressources en libre accès en sciences humaines et sociales.

[PrePubMED](#) : Documents prépubliés en libre accès en sciences biologiques.

[PubMed Central](#) : Archives de publications en libre accès de revues scientifiques biomédicales et biologiques (accès au plein texte intégral).

## **7. Chronologies et avancées du libre accès**

### **7.1. Niveau international**

#### Avant 2000 – La lente éclosion :

De lents débuts avec des initiatives avant-gardistes.

1971 : Lancement du [Projet Gutenberg](#), une bibliothèque numérique à libre accès et gratuite, surtout constituée de livres numérisés en domaine public.

1989 : Lancement de *Psychology* (University of Southampton), une des premières revues académiques numériques en libre accès.

1991 : Lancement d'[ARXIV](#), le premier dépôt de documents scientifiques archivés et en libre accès.

1993 : Lancement de [Project Muse](#) (John Hopkins University), une base de données avec un accès numérique à des documents académiques (articles, livres, etc.) en sciences humaines et sociales. Elle a autorisé aux auteurs de conserver leur copyright, une pratique très peu commune à l'époque.

1996 : Lancement d'[Internet Archive](#), qui archive les pages et les documents sur le web avant de le mettre en libre accès.

1998 : Fondation de [Biomed Central](#), le premier éditeur commercial en libre accès.

1998 : Fondation de [SPARC](#) (Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition) une association de librairies de recherche et académiques pour la promotion du libre accès.

1999 : Lancement d'[Open Archives Initiative](#) qui fait la promotion de l'interopérabilité de formats de documents pour de meilleurs diffusion et partage de ceux-ci.

#### Après 2000 – Le décollage :

Augmentation marquante d'initiatives (bases de données, revues, archives ouvertes, encyclopédies outils-répertoires sur le libre accès, événements et politiques pour la publication en libre accès, etc.).

2001 : Fondation de [Wikipédia](#), une encyclopédie à libre accès et à auto-édition partagée. Avec le temps, d'autres bases de données de type wiki se sont ajoutées comme le Wikivoyage, Wikitionnaire, Commons et Wikiversité.

2002-2003 : Déclarations BBB, soit [Budapest](#), [Berlin](#) et [Bethesda](#) pour le libre accès.

2004 : Lancement de [Google Scholar](#), un moteur de recherche à libre accès pour des documents scientifiques, qui inclut la possibilité de recherche selon notre profil de chercheur et d'enregistrer des articles dans une bibliothèque personnelle.

2005 : Entrée en vigueur de la politique de libre accès pour le [NIH](#) (National Institute of Health aux États-Unis) qui stipule que toutes les recherches sur les sciences de la santé auprès du NIH doivent être publiquement accessible par Pub Med Central une fois la publication acceptée par les pairs. Ce moment historique pave la voie à l'encadrement des recherches subventionnées des chercheurs sous la responsabilité d'une personne morale en encourageant et en obligeant la publication en libre accès (dépôts institutionnels et/ou revues en libre accès). L'université de [Zurich](#) et [Wellcome Trust](#) suivent ce mouvement en publiant des politiques similaires en 2005.

2006 : Lancement officiel de [PLoS One](#), une revue académique et multidisciplinaire spécialisée en sciences et en santé, avec révision de pairs et une réputation très solide au sein de la communauté scientifique.

2008 : Fondation d'[OASPA](#) (Open Access Scholarly Publishers Association) pour défendre les intérêts des journaux en libre accès.

2008 : Première semaine internationale du libre accès (octobre), un événement pour sa promotion. Elle a lieu habituellement en octobre. Celle de [2018](#) s'est déroulée entre les 22 et 28 octobre.

2012 : Construction d'une politique sur le libre accès au Royaume-Uni (particulièrement pour les œuvres scientifiques qui été rédigées avec des fonds publics et la publication via la voie dorée) avec les recommandations du rapport de Janet Pinch. [En savoir plus](#).

2013 : Ouverture du libre accès pour les ouvrages de recherche subventionnés par le fédéral aux États-Unis sous le gouvernement Obama. [En savoir plus](#).

2014 : Organisé par le SPARC, premier OpenCon 2014 à Washington D.C., un congrès pour les étudiants et les chercheurs en début de carrière à propos du libre accès, de la libre-circulation de données de recherche et à une éducation ouverte (ressources éducatives en libre accès). [En savoir plus](#) (Right of Research, 2014)

2016 : Lancement du [projet OA2020](#), une sorte de consortium international entre les institutions académiques et de recherche pour accélérer les progrès du libre accès scientifique (lobbying, sensibilisation, fonds d'auteur, etc.).

2016 : Dans une déclaration, l'Union Européenne vise le libre accès pour tous les articles scientifiques en Europe dès 2020. Cette initiative devient le [Plan S](#). Cette coalition vise la suppression des barrières restantes au libre accès (ex : APC et embargos).

## 7.2. Canada/Québec

1991 : Lancement de la revue [Surfaces](#) (Presses de l'Université de Montréal), en libre accès, une des premières revues électroniques en libre accès au monde.

1993 : [Classiques des sciences sociales](#), une bibliothèque numérique (numérisation par des bénévoles de l'UQAC et du Cégep de Chicoutimi)

1998 : Lancement d'[Érudit](#), une base de données de périodiques académiques et francophones, particulièrement en sciences humaines et sociales. Il y a également des rapports de recherche, des thèses, des mémoires et des livres en libre accès. Selon les dernières données, environ 90 % de documents sur Érudit sont libres d'accès, mais il y a cependant un accès restreint et payant pour les deux dernières années pour les revues savantes, trois pour les revues culturelles (Érudit, 2018a).

1998 : Fondation du [Public Knowledge Project](#), une initiative interuniversitaire canadienne qui développe des logiciels ouverts et gratuits et dirige des recherches sur l'amélioration de la qualité et l'impact des publications scientifiques. (PKP, 2019) Il a lancé plusieurs ententes avec divers intervenants du domaine, dont la [Coalition Publi.ca](#) avec Érudit.

2003-2009 : Construction d'[Archipel](#), le premier dépôt institutionnel du réseau de l'UQ. À partir de 2009, les autres universités du réseau vont suivre le mouvement.

2006 : Entrée en vigueur d'une politique en libre accès à l'[Athabasca University](#), la première dans le monde universitaire canadien, suivie par l'[Université d'Ottawa](#) en 2010. (Charbonneau, 2010)

2010 : L'Université Concordia est la première université canadienne à adopter une [résolution](#) pour le libre accès.

2012 : Publication d'un document, *Le libre accès – Pour un développement durable de la communication savante*, pour le soutien du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) envers le libre accès.

2012 : Lancement de [Depositum](#), le dépôt institutionnel de l'UQAT.

2015 : [Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications au Canada](#).

2015 : Dépôt du rapport [Accroître la diffusion des connaissances par l'augmentation de l'accès aux productions scientifiques des chercheurs](#), du groupe de travail sur le libre accès de la commission de l'enseignement et de la recherche de l'Université du Québec. Il comporte beaucoup de recommandations pour faire améliorer la situation du libre accès (sensibilisation, rédaction de politiques et de résolutions, fonds d'auteur, support envers le chercheur, etc.).

2015 : [Partenariat en soutien aux revues savantes et au libre accès](#), un projet lancé par Érudit et le RCDR (Réseau canadien de documentation pour la recherche) pour une transition plus harmonieuse vers le libre accès. Depuis 2014, ils font des négociations pour



tenter de réduire la barrière d'accès de 24 mois à 12 mois, et à supporter le passage de revues francophones vers le libre accès (Érudit, 2018c).

2015 : Lancement de la [BAnQ numérique](#), une interface pour explorer les collections et les archives numérisées et en libre accès sur le patrimoine québécois.

2017 : Lancement de [Canadiana en ligne](#), une bibliothèque numérique du patrimoine canadien avec plusieurs collections qui s'enrichit rapidement et tout son contenu est gratuitement accessible en ligne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. [Pour utiliser l'interface](#).

### Sources :

Charbonneau, L., (2010, 3 mai). Open access becoming a reality. University Affairs. Repéré à <https://www.universityaffairs.ca/opinion/margin-notes/open-access-becoming-a-reality/>

Érudit. [2018a]. Accès aux collections. Repéré à <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/acces-aux-collections/>

Érudit. [2018b]. Historique. Repéré à <https://apropos.erudit.org/fr/erudit/historique/>

Érudit. [2018c]. Partnership for Open Access - Achievements. Repéré à <https://erudit.squarespace.com/achievements>

Groupe de travail sur le libre accès. (2015). *Accroître la diffusion des connaissances par l'augmentation de l'accès aux productions scientifiques des chercheurs*. Commission de l'enseignement et de la recherche - Université du Québec. Repéré à <https://www.quebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/rapportlibreacces.pdf>

Open Access Directory. [2018b]. Timeline of the open access movement. Repéré à <http://oad.simmons.edu/oadwiki/Timeline>

Public Knowledge Project – PKP. [2019]. History. Repéré à <https://pkp.sfu.ca/about/history/>

Right of Research. (28 mai 2014). Announcing OpenCon 2014! Repéré à <http://www.righttoresearch.org/act/opencon/announcement.shtml>

Sous-comité des bibliothèques CREPUQ. (2012). Le libre-accès - Pour un développement durable de la communication savante. Repéré à <http://guides.bib.umontreal.ca/uploads/uploads/original/Libre-acces-presentation.pdf>

Symplectic. (2018). A brief timeline of Open Access. Repéré à <https://symplectic.co.uk/open-access-timeline/>

## **8. Services offerts par la bibliothèque pour le libre-accès**

### Depositum

- Dépôt institutionnel UQAT
- Répondante : Marlène Grenier (marlene.grenier2@uqat.ca)

### Questions

- Libre accès – Généralités et repérage de ressources à utiliser.
- Libre accès – Procédures et conseils de publication.
- Guide sur le libre accès

### Formations

- Individuel ou collectif
- Dans un local ou en ligne
- Sur demande

### Personnes-ressources

- Étienne Désy-Massé : etienne.desy-masse@uqat.ca
- Mélissa Marcil-Bédard : melissa.marcil-bedard2@uqat.ca

## **9. Glossaire**

**Article scientifique** : « Écrit à caractère scientifique, exposant généralement les résultats d'une recherche expérimentale, qui fait partie d'une publication spécialisée. La rédaction d'un article scientifique fait le plus souvent appel à des critères précis tels le résumé, l'introduction, la présentation de la méthode, l'examen des résultats, la discussion, la bibliographie, etc. ». (Office québécois de la langue française, 2003)

**Bibliométrie** : « Une méthode d'analyse quantitative utilisant les publications scientifiques et différents indicateurs pour mesurer la performance de la recherche, particulièrement [...] : la production scientifique, soit la quantité de résultats scientifiques produits ; l'impact scientifique, soit l'influence des résultats scientifiques sur la progression subséquente de la science. » (Bibliothèque Université Laval, 2018)

**Données** : « Faits ou notions représentés sous une forme conventionnelle convenant à une communication, une interprétation ou un traitement; éléments de connaissance susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatique et d'être ensuite communiqués ou conservés. » (Institut Canadien des Comptables Agréés, 2006)

**Éditeurs prédateurs** : Éditeurs qui remplissent ces critères tels l'exigence de frais pour la publication en libre accès, l'absence de souci de la promotion et du développement des connaissances scientifiques et la non transparence dans leurs opérations administratives et scientifiques. (Zavala-Mora, 2017, a.4)

**Métadonnées** : « Donnée qui renseigne sur la nature de certaines autres données et qui permet ainsi leur utilisation pertinente. » (Office québécois de la langue française, 2002)

**Monographie** : « Étude détaillée et complète d'un sujet particulier relativement restreint et se présentant normalement en un seul ouvrage. » (Office québécois de la langue française, 2005)

### **Sources :**

Bibliothèque Université Laval. [2018]. Bibliométrie et impact de la recherche – Présentation. Repéré à <https://www.bibl.ulaval.ca/services/bibliometrie>

Culture Montréal. (2015). Licence. Grand dictionnaire terminologique. Repéré à [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=26534214](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26534214)

Institut Canadien des Comptables Agréés. (2006). Données. Grand dictionnaire terminologique. Repéré à [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=501755](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=501755)

Office québécois de la langue française. (2001). Bibliométrie. Grand dictionnaire terminologique. Repéré à [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8368932](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8368932)

- Office québécois de la langue française. (2002). Métadonnée. Grand dictionnaire terminologique. Repéré à [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8869869](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8869869)
- Office québécois de la langue française. (2003). Article scientifique. Grand dictionnaire terminologique. Repéré à [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8361076](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8361076)
- Office québécois de la langue française. (2005). Monographie. Grand dictionnaire terminologique. Repéré à [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8353257](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8353257)
- Zavala-Mora, D. (2017, 6 décembre). Les pièges de l'édition académique: Comment éviter les éditeurs prédateurs. [Présentation PowerPoint]. Université Laval. Repéré à [https://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/portails/sciences\\_consommation/editeurs-predateurs.pdf](https://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/portails/sciences_consommation/editeurs-predateurs.pdf)